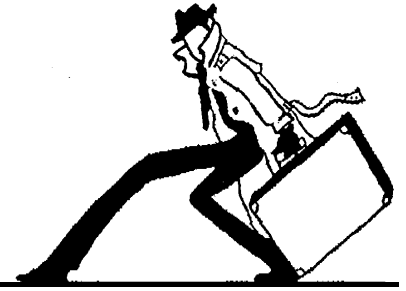


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Le roi est nu

Le 24^{ème} sommet des chefs d'État de France et d'Afrique, qui s'est déroulé à Cannes les 16 et 17 février a exhibé la décrépitude du système françafricain. Une décrépitude qui s'exhibait à la tribune avec un Bongo hébété, un Biya figé, un Chirac grimaçant ressassant les vieilles antiennes sur l'amitié, l'aide, le développement et tout le toutim. Comme la France met, paraît-il, des conditionnalités morales et politiques à ses relations amicales, les présidents qui ont couvert des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des crimes tout court étaient bien représentés sur le podium avec Denis Sassou Nguesso, Idriss Déby, Blaise Compaoré, Faure Gnassingbé, Omar Guelleh et surtout Omar Al Béchir du Soudan. On avait snobé Mugabe à la demande des Anglais qui n'avaient rien sans doute contre Al Béchir. Le reste des figurants représentait plus modestement les élections truquées, les pillages de l'État et autres peccadilles. S'il y avait un homme vertueux dans cette assemblée il devait essayer de se cacher timidement au dernier rang faute de pouvoir rivaliser avec des dignitaires de si bonne compagnie.

La perte de prestige de la France se marquait par les nombreuses absences de dirigeants qui avaient « mieux à faire » que de venir s'exhiber en compagnie de ce que l'Afrique compte de plus usé. Ni Thabo Mbeki, ni Joseph Kabila, ni Mohammed VI ni même Ben Ali, l'ingrat, ne se sont déplacés. Ils n'ont ni les uns ni les autres besoin de la France. Faute de s'être débarrassé de Gbagbo, qui a résisté à toutes les tentatives de neutralisation, Chirac n'a pas pu finir son mandat en ramenant la Côte d'Ivoire dans le giron du club des amis, dont Bongo a pleuré les réjouissances passées, quand on était entre soi. La France a découvert trop tard qu'elle aurait dû patronner une réconciliation des Ivoiriens et non essayer d'imposer les uns aux autres. Seul le dernier carré des fidèles s'est inquiété d'un après-Chirac gros d'incertitudes. On les comprend.

Tout le monde y est allé de son bilan de la politique africaine de Chirac. Pour cacher un échec global retentissant, qui est d'ailleurs celui de tous les présidents de la V^{ème} République, on a mis en avant la récente taxe sur les billets d'avion, qui rapportera de quoi payer quelques médicaments et le fait que Chirac a plaidé pour l'Afrique dans les instances internationales, sans grand succès semble-t-il, si l'on en juge par les décisions de la Banque Mondiale et de l'OMC, qui ont régulièrement enfoncé les populations africaines dans la misère. Tout cela est vraiment bien piteux.

Désireux de s'habiller plus décevantement, Chirac a fait des confidences dans un livre-interview, finement intitulé *L'inconnu de l'Élysée*. Il y fait de stupéfiantes déclarations. Il aurait, dès ses débuts politiques été un partisan de Mandela et de l'ANC. C'est oublier que tous les gouvernements qu'il a servis, sous Pompidou et sous Giscard, ont mené une lutte féroce contre ces « communistes » de l'ANC, fournissant, via Bongo et Houphouët-Boigny, armement et débouchés économiques au régime d'apartheid sous le coup d'un embargo international.

C'est oublier que, le 29 mars 1988, Dulcie September, représentante de l'ANC, a été assassinée à Paris, alors que Chirac était premier ministre de Mitterrand et Charles Pasqua ministre de l'Intérieur. On ne se souvient pas les avoir entendu exprimer une bien véhémence indignation. Au contraire Pasqua avait réduit l'événement à un « règlement de compte » entre Sud-africains, sans faire le moindre zèle pour retrouver les assassins et leurs commanditaires. Dulcie September menait une enquête sur les fournitures d'armement, notamment nucléaire, de la France à l'Afrique du sud raciste¹.

Que dire des déclarations inédites de Chirac, après une carrière politique aussi longue aux postes de décision, sur le pillage de l'Afrique, sinon qu'il a tellement bien caché son double jeu que tous les pilleurs français, forestiers, pétroliers, ont toujours voté pour lui et que les pilleurs africains sont tous ses grands amis.

Les complaisants y vont de l'appellation flagorneuse de « Chirac l'Africain », feignant de croire à son discours. Brigitte Girardin va jusqu'à dire qu'avec le départ de Chirac l'Afrique « a de quoi s'inquiéter ». L'Afrique, non, certains Africains, oui bien sûr. Où est l'enfant qui osera dire qu'aucune défroque, sinon imaginaire, ne voile plus la crudité du système d'extorsion qui a si bien et si longtemps fonctionné ? Nous essayons d'être cet enfant et on commence à voir les choses avec des yeux dessillés.

Odile Tobner

Points forts dans ce numéro :

- p. 2 : *La fin de la Françafrique ? Démontage méthodique de cette ritournelle resservie à l'occasion du Sommet de Cannes.*
- p. 3 : *Génocide des Tutsi. Une poche de résistance d'anciens de l'opération Turquoise cherche à s'infiltrer à l'Assemblée nationale.*
- p. 4 : *Darfour. Appel aux autorités françaises et aux présidentiables pour stopper les massacres et protéger les populations.*
- p. 4 : *Cameroun, des instituteurs utilisent leurs élèves pour effectuer des travaux agricoles sous couvert d'activités de découverte ou d'initiation au travail manuel.*
- p. 5 : *Compte épargne Co-développement, conçu pour les banques et le retour au pays, pas pour le développement.*
- p. 5 à 8 : *Et aussi, manœuvres militaires à Sao Tomé, bilan Chirac et flagorneries, Guinée...*

Rubriques :

- | | |
|--------------------------|------|
| <i>Salves</i> | p. 2 |
| <i>Ils ont dit</i> | p. 5 |
| <i>À fleur de presse</i> | p. 5 |

¹ Voir les détails de cette affaire, bien oubliée aujourd'hui, exposée par F.X. Verschave dans *La Françafrique*, Stock 1998, p. 193-201.



SALVES

Ne pas vendre la peau de l'ours...

Le dernier sommet de la Françafrique à Cannes a relancé pendant quelques jours la production médiatique sur le thème des relations entre la France et l'Afrique. Sans surprise, on peut dénombrer beaucoup plus d'articles convenus que de véritables tentatives d'analyse étayées sur les évolutions en cours.

Plus d'intérêts économiques en Afrique ?

Ainsi par exemple dans une émission de RFI intitulée « Grand Reportage » (14/02), en présence de l'africaniste Jean-Pierre Dozon qui ne dément pas, une journaliste peut s'interroger sur l'utilité d'un tel sommet de chefs d'État : « *Mais quels sont les intérêts encore défendus ? Parce qu'aujourd'hui c'est la Chine que l'on voit faire des affaires en Afrique, ce n'est pas la France.* » L'accroissement des intérêts économiques des États-Unis et de la Chine en Afrique relève de l'évidence, mais la minimisation systématique des intérêts économiques français tient lieu d'analyse sur le sujet. Sous une forme plus nuancée, on trouve également de curieux raccourcis dans les colonnes du Monde (13/02) : « Mais si la présence de la France en Afrique, en particulier dans ses anciennes colonies, lui procure une bonne part de son influence diplomatique dans le monde, l'intérêt économique, lui, apparaît de moins en moins déterminant. Hors pétrole, l'Afrique ne représente qu'une part minuscule du commerce extérieur français. Et, à l'exception notable des hydrocarbures, la France est absente des secteurs les plus porteurs, comme les mines. »

Si le pillage pratiqué par les entreprises françaises ou à capitaux français se limitait au pétrole, excusez du peu, ce ne serait déjà pas rien. Total, qui doit beaucoup à l'Afrique, est le premier groupe français (12 milliards d'euros de bénéfice net en 2005) et la 4^{ème} compagnie pétrolière mondiale. Et ce n'est pas la seule compagnie pétrolière française implantée en Afrique (Cf. le cas de Maurel & Prom, *Billets* n°152). Par ailleurs, prétendre que la France est « absente » des secteurs miniers, c'est avoir la mémoire un peu courte. Dans le top 10 des groupes miniers opérant en Afrique¹, on trouve tout de même en 2006 la Comilog à la 7^{ème} place, dont les royalties à l'État gabonais doivent servir à financer les caprices de Bongo². Filiale du français Eramet, elle bénéficiait jusqu'à peu du monopole sur le manganèse Gabonais depuis 1962 (2^{ème} producteur mondial), et estime encore aujourd'hui pouvoir exploiter pendant 100 ans la mine de Moanda au rythme actuel de 3 millions de tonnes par an³. L'action d'Eramet a gagné 48 % en 2006. En 9^{ème} position, on trouve également la Cogéma, qui exploite les sous-sols du Niger, 2^{ème} producteur mondial d'uranium. Si AngloGold Ashanti domine l'exploitation de l'or, on se souvient qu'elle compte parmi ses sous-traitants une filiale de Bouygues (la Somadex, cf. *Billets* n°143) qui a frauduleusement avalé, pendant les 3 années où elle bénéficiait d'exonérations fiscales, les deux tiers des réserves de la mine de Morila au Mali (83 tonnes sur 120). Loin d'être un secteur oublié des entreprises française, la flambée des cours des ressources minières, due essentiellement à l'explosion de la demande chinoise, a relancé l'intérêt pour des projets jusque-là jugés insuffisamment rentables.

Les chiffres du commerce extérieur français ne constituent pas à eux seuls une mesure fiable de l'importance de l'Afrique pour

nos entreprises (et ceci n'est pas spécifique à la France). Ils ne rendent pas compte de mécanismes lucratifs sans lesquels on n'a qu'une vision partielle de la situation : contrats léonins, cession de matières premières à des prix ridiculement bas, opacité sur les quantités réellement produites et les sommes réellement payées, évaporation fiscale, etc. Le volume des échanges ne rend pas non plus compte de leur rentabilité. Ainsi en 2000, les entreprises françaises ont réalisé presque autant de bénéfice sur les exportations à destinations de l'Afrique (40 milliards de Francs) que sur les exportations vers les USA (50 milliards de francs) pour un volume d'exportation quatre fois inférieur (150 milliards de francs contre 600). Plus intéressante que les statistiques du ministère de l'économie, la réalité des flux financiers mériterait d'être étudiée en détail. Une ONG britannique, *Christian Aid*, s'est livrée à ce travail concernant les flux financiers entre l'Afrique et la Grande Bretagne, sur une période d'un an à compter du sommet du G8 de Gleneagles en 2005, riche en promesses comme on s'en souvient. Les flux financiers partant de la Grande-Bretagne vers l'Afrique se sont montés à 17 milliards de Livres (dons, aides, investissements directs étrangers, transferts financiers d'Africains vivant en Grande-Bretagne). Mais en retour, les sommes entrant en Grande-Bretagne en provenance d'Afrique (profits des entreprises, remboursements de dette, fuite des capitaux, recettes d'exportations) atteignent 27 milliards de Livres. Le transfert massif de richesses du Sud vers le Nord apparaît très nettement, à l'encontre des idées reçues sur le sujet. On ne dispose pas d'une synthèse analogue pour les flux financiers entre la France et l'Afrique. Mais l'évolution des Investissements Directs Etrangers (IDE) est significative : si la part africaine des Investissements Direct français à l'étranger est passée en pourcentage de 1,83 % en 1992 à 1,55 % en 2004, en valeur absolue elle est passé de 2307 millions d'euros en 92 à 9448 en 2004 (soit quatre fois plus). Pas plus en France qu'en Grande Bretagne ces investissements ne sont désintéressés... et les retours sur investissements souvent plus rapides et importants en Afrique qu'ailleurs.

Par ailleurs, si on inverse la perspective, étudiant la part des échanges franco-africains du point de vue du commerce extérieur des États africains, on constate que la part française est toujours largement prépondérante, particulièrement bien sûr dans les pays de la zone franc.⁴

Rien d'étonnant à ce que bon nombre des poids lourds du CAC 40 ou des plus grandes fortunes de France aient des activités florissantes (et parfois quasi monopolistiques) en Afrique : B. Arnault (LVMH), Bouygues, Bolloré, Pinault (CFAO) Seillière (Bureau Veritas), J. Saadé (CMA-CGM), R. Zaleski (Eramet), Lafarge, Total, Technip, Vinci, Véolia, BNP Paribas, Natexis, Crédit Agricole, Alcatel, Accor, Gaz de France, Michelin, Alstom, Air-France-KLM, ... liste non exhaustive à laquelle il faudrait rajouter les marchands d'armes et quelques autres groupes, dans l'agro-alimentaire par exemple. Et de manière générale, les rapports du CIAN⁵ (Conseil français des investisseurs en Afrique) le confirment chaque année : en dépit de la concurrence internationale accrue, entre les patrons français et l'Afrique, c'est toujours « Je t'aime plus qu'hier et bien moins que demain... ».

¹ Selon le classement établi par *Jeune Afrique*, « Les dix premières sociétés minières du continent », 30/07/2006.

² Par exemple l'achat d'un Airbus A340 voulu par Bongo et encouragé par Chirac, qui a malheureusement capoté (cf. La Lettre du Continent n°500).

³ Selon Marcel Abéké, directeur général de la COMILOG, Xinhua 13/06/2005.

⁴ Statistiques par pays disponibles dans les rapports élaborés par les missions économiques des ambassades françaises, consultables sur le site Ubifrance.

⁵ Publiés par le MOCI (Moniteur du Commerce International).



La fin de la Françafrique ?

Si l'on insiste autant sur l'importance économique de l'Afrique aux yeux du patronat français, c'est que cette question n'est pas sans incidence sur le versant politique des relations entre la France et l'Afrique. Dans la plupart des discours médiatiques tenus ces derniers jours, apparaît de manière récurrente l'idée selon laquelle le départ de Chirac marquera la fin d'une époque et d'un système, celui de la Françafrique. À titre d'exemple, dans *Le Canard Enchaîné* (14/02), Jean-François Julliard s'interroge : « Cet aimable système survivra-t-il à Chirac ? Peu probable, tant les favoris à la présidentielle paraissent dépourvus du chromosome africain. Ségolène Royal [...] ne semble pas au contact des vieux réseaux mitterrandiens ou rocardiens [*Constat discutable...*]. Sarkozy, lui, cultive les amitiés sélectives. »

Il y a une sorte de paradoxe : après avoir été abreuvés d'explications selon lesquels les réseaux françafricains étaient depuis longtemps en état de déliquescence avancée, dispersés, privatisés et hors de tout contrôle politique, voici maintenant que tout se ramènerait à la seule personnalité du président. A contrario, interrogé sur l'avenir des relations France-Afrique, l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, André Janier, explique (Onuci-FM, 19/02) : « *La rupture sûrement pas, la continuité évidemment, parce les relations internationales dépassent de beaucoup la personnalité de tel ou tel acteur. Ils peuvent, ces acteurs, déterminer un style ou un cadre particulier. Mais, ce sont les intérêts des pays ou groupe de pays qui priment.* » On ne saurait être plus clair. Indépendamment de la bonne volonté affichée des uns et des autres en période de campagne électorale (car la mode est incontestablement à la réforme, voire à la rupture : même Michel Roussin, vice-président de Bolloré et ex-ministre de la coopération de Chirac, s'y est mis¹), il convient donc de ne pas perdre de vue que toute tentative de répondre à la demande d'une émancipation véritable, politique et sociale, des peuples africains se heurtera de plein fouet aux pressions des milieux économiques et militaires français, auxquelles Jospin s'est plié en son temps. Des mobilisations citoyennes, en France et en Afrique, doivent donc rester à l'ordre du jour. [Victor Sègre]

Invariants

Le 16 février, Bibliothèque Médecis (le site télévisé du Sénat où Jean-Pierre Elkabbach accueille des auteurs d'ouvrages récents), a reçu Pierre Péan (L'inconnu de l'Elysée-Fayard), François Orcival (Le roman de l'Elysée-Fayard), et Hubert Védrine (Continuer l'histoire-Fayard). Au cours de la discussion, Védrine a souligné, malgré que lui-même et Chirac ne soient pas dans le même camp, « Les invariants de la politique extérieure de la France ». Là, tout est dit. Droite-gauche, même combat, Mitterrand ou Chirac sur le trône élyséen : les tyrans africains peuvent dormir tranquilles, et l'implication de la France dans le génocide des Tutsi rwandais continuer d'être niée. C'est ce que l'histoire nous enseigne ; un parcours historique avec lequel il est de longue date urgent de rompre. Merci à Védrine d'avoir souligné l'une des graves difficultés du combat – qui est loin d'être perdu cependant, et qui gagne du terrain. [Sharon Courtoux]

¹ RFI, « L'Invité de la semaine », 10/02 : « *On ne peut plus entretenir ce type de relations personnelles au plus haut niveau. Les vieilles recettes ne fonctionnent plus [...] Je ne peux plus supporter d'entendre parler d'"ajustement structurel" ou d'"aide publique au développement". C'est la fin d'une époque.* »

Une poche de résistance d'anciens de l'opération Turquoise cherche à s'infiltrer à l'Assemblée nationale

Deux députés, anciens membres de la Mission parlementaire d'information sur le Rwanda, sont en désaccord sur la tentative de l'association *France Turquoise*, du nom de l'opération militaro-humanitaire française mise en place vers la fin du génocide en 1994, de faire prévaloir exclusivement la vision des militaires français sur les événements du Rwanda au sein de l'Assemblée nationale. Rappelons que cette association, fût montée rapidement fin 2005 par le staff de l'opération Turquoise, à la suite des plaintes de Rwandais déposées devant le TPIR à Paris.

Selon une dépêche de l'AFP, publiée par l'association France-Turquoise, « Le député UMP de l'Ain, Michel Voisin, a annoncé mardi la création d'une délégation locale "*Assemblée nationale*" de l'Association France Turquoise, qui s'est fixé comme objectif "*d'établir la vérité*" sur l'action de l'armée française lors du génocide au Rwanda en 1994. [...] Elle a aussi pour objectif de "*participer à l'établissement ou au rétablissement de la vérité sur l'action de l'armée française et des militaires français*" dans ce pays d'Afrique, rappelle M. Voisin. Ce dernier invite ses collègues à adhérer à l'association. »

Ce à quoi le député communiste Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne, a répondu : « la création de cette association à l'initiative d'un député ne peut en aucun cas se prévaloir [...] de l'institution "*Assemblée nationale*". [...] Seul le Bureau est habilité en cette matière, pour avoir à donner son accord ou non à pareille initiative. En l'espèce, le caractère même de cette association empêche absolument tout engagement de l'Assemblée nationale en tant que telle. Il y a donc dans l'intitulé (section ou délégation locale de l'Assemblée nationale) de cette association un détournement et une usurpation graves qui ne plaident pas en faveur de sa création. [...] Si, comme le dit M. Voisin, 10 ans après il y a désinformation et attaques "récurrentes" contre l'armée française c'est qu'il estime que la Mission d'information de notre assemblée n'a pas joué son rôle. Il conviendrait alors qu'il propose la création d'une Commission d'enquête qui a des moyens et des pouvoirs plus étendus. »

Pour détendre l'atmosphère, nous pourrions proposer que la Commission d'enquête citoyenne crée une délégation locale « *Assemblée Nationale* » pour que les députés varient leurs sources d'informations... Mais pour rester sérieux, il serait plus constructif, comme le suggère le député du Val de Marne, que les députés s'emparent vraiment de ce problème en créant une commission d'enquête sur la Rwanda, ce que nous demandons au moins depuis 1998. La rupture des relations diplomatiques avec le Rwanda montre l'acuité de cette exigence. Rappelons aussi que Monsieur Lefort avait refusé de signer le rapport de la mission d'information en 1998, contrairement aux autres membres de son groupe politique qui n'avaient pas suivi les travaux de la mission d'aussi prêt que lui. De la part du député communiste une telle prise de position personnelle fût probablement très motivée.² [Emmanuel Cattier]

² Voir sur le site de la CEC les liens vers le site de l'association France Turquoise www.enquete-citoyenne-rwanda.org / rubrique actualités.



Travaux manuels

Les pratiques éducatives dans le sud forestier du Cameroun n'ont guère changé depuis le bon temps du colonialisme, quand les missionnaires faisaient cultiver leurs champs et battre leurs briques par leurs élèves. Les directeurs et les maîtres des écoles primaires suivent leur exemple. Sous couvert d'activités de découverte ou d'initiation au travail manuel ils utilisent les enfants pour effectuer des travaux dans leurs propres champs, ou, contre rémunération dont ils sont les seuls bénéficiaires, dans ceux de leurs relations. Ces activités occupent souvent tout le temps scolaire. Si d'aventure un inspecteur arrive dans une école vide, on lui explique qu'il y avait un deuil ou quelque autre cérémonie dans le voisinage et il ferme les yeux contre dédommagement.

Parfois l'école sert d'atelier. Le journal La voix du paysan de février 2007 publie la photo (prise le 18 janvier à 10 heures 40 du matin) d'une classe au travail à l'école publique de Meyo Esse, près de Sangmelima, fief du chef de l'État. Les tables sont entassées au fond. Les élèves, assis à même le sol, sont entourés de tas d'arachides : « Nous décortiquons les arachides de la maîtresse » disent-ils. Vu la masse d'arachides à décortiquer ce travail à façon doit satisfaire une nombreuse clientèle.

Ces travaux d'intérêt particulier arrondissent les revenus, environ 80 000 Fcfa (120 euros) mensuels des instituteurs, qui n'imaginent même pas revendiquer la revalorisation de leurs salaires. Le pouvoir en place ne badine pas avec la contestation. Il est plus facile de se débrouiller en exploitant les enfants.

Les parents se taisent dans la peur que leurs enfants soient mal notés, sans penser qu'il est pire de rester analphabètes. Certains envoient leurs enfant à l'école de la ville la plus proche, où l'instituteur se contentera de faire payer une bonne place dans une classe de plus de cent élèves.

Pendant ce temps-là, un collégien, fils d'un député du coin qui est grand pote des exploitants de la forêt camerounaise, raconte sur son blog qu'il a accompli l'exploit d'écluser en une soirée plusieurs bouteilles de champagne à 75000 Fcfa la bouteille, soit l'équivalent de plusieurs mois du salaire d'un instituteur. À chacun ses travaux forcés.

Pendant ce temps-là également on peut entendre Biya et Chirac discourir du sort de l'Afrique, de la priorité à donner à l'éducation pour développer le Cameroun et autres balivernes de même farine pour régaler les foules. [OT]

Darfour :

Appel aux autorités françaises et aux présidents pour stopper les massacres et protéger les populations

Communiqué de ACAT, CCFD, MRAP, Survie, le 02/03

Objet : sanctions individuelles et implication de la France dans le déploiement des casques bleus au Darfour.

Nos associations sont horrifiées par l'intensification des exactions commises, en toute impunité, à l'encontre des populations du Darfour. En quatre ans, plus de 300 000 personnes ont été tuées et plus de 2,4 millions de personnes ont été chassées de leurs foyers. Dans le même temps, dix résolutions ont été adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies, sans aucun résultat concret sur le gouvernement de Khartoum. Cette situation insupportable déstabilise le Tchad et la République centrafricaine et risque d'embraser l'ensemble de la région.

En refusant, le 15 février 2007, d'octroyer des visas aux membres de la mission d'enquête du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies se rendant au Darfour, et en niant le 26 février 2007 toute compétence à la Cour pénale internationale (CPI) au Darfour, le gouvernement soudanais vient de prouver une nouvelle fois qu'il n'est pas prêt à mettre un terme aux exactions commises au Darfour.

Face au refus des autorités soudanaises de protéger ses populations, il est du devoir de la communauté internationale d'intervenir urgemment.

Le 15 février 2007, les députés du Parlement européen ont adopté une résolution sur la situation au Darfour qui "invite les institutions de l'Union européenne à appliquer des sanctions visant toute partie, y compris le gouvernement soudanais, qui viole le cessez-le-feu ou s'en prend aux civils, et à mener toute action nécessaire contribuant à mettre fin à l'impunité par l'application du régime de sanction du Conseil de Sécurité des Nations unies qui prévoit des sanctions économiques ciblées, y compris des interdictions de voyager et des gels d'actifs, à l'instar des mesures prises par l'Union européenne par le passé à l'égard d'autres pays".

Le Parlement européen "souligne que les sanctions à l'encontre du Soudan devraient également inclure la menace d'un embargo pétrolier".

Le 27 février 2007, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) Luis Moreno Ocampo, a demandé aux juges d'assigner ou d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de deux hauts responsables des crimes commis au Darfour : Ahmad Muhammad Harun, ancien ministre de l'Intérieur du gouvernement soudanais et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, commandant d'une milice janjawid, alliée aux forces gouvernementales.

Même si nous avons bien conscience que la résolution de la crise au Soudan en général, et au Darfour en particulier, devra nécessairement passer par un accord de paix inclusif et accepté par les parties, nous sommes convaincus que les sanctions ciblées individuelles sont indispensables pour contraindre les belligérants à arrêter les combats et à accepter le déploiement de casques bleus au Darfour, conformément à la résolution 1706 des Nations unies.

Jusqu'à présent, malgré ses discours et condamnations de principe, la France s'en est tenue à une simple diplomatie "classique", refusant de mettre en œuvre des sanctions et voyant même son commerce avec le Soudan croître.

Convaincus du principe qu'on ne doit pas commercer avec des régimes responsables de crimes contre l'humanité quand on se revendique patrie des droits de l'Homme, nous vous demandons de mettre immédiatement en œuvre, sur le territoire français, une série de sanctions ciblées individuelles à l'endroit de toute partie qui viole le cessez-le-feu ou s'en prend aux populations civiles au Darfour :

* refus de visas, gel des avoirs en France de toutes les personnes nommées dans les rapports de la Commission d'enquête et du panel d'experts des Nations unies et enquête sur les comptes en France des entreprises proches du gouvernement afin de préparer la mise en œuvre de nouvelles sanctions ciblées ;

* gel des relations commerciales de la France avec les pouvoirs publics et le gouvernement de Khartoum et gel des investissements français dans le secteur pétrolier soudanais.

Dans l'hypothèse où le gouvernement soudanais continuerait de ne pas respecter ses obligations de protection vis-à-vis de ses propres populations et n'autoriserait pas le déploiement de casques bleus au Darfour, à l'échéance du mandat de la Mission préparatoire des Nations unies au Soudan (MINUS), le 30 avril 2007, nous vous demandons d'apporter une contribution financière, humaine et matérielle au déploiement d'une force onusienne ayant pour mandat, conformément à la résolution 1706, sous chapitre VII de la Charte des Nations unies :

* de favoriser les conditions d'un véritable accord de paix entre toutes les parties, permettant aux populations déplacées ou réfugiées de retourner sur leurs terres, en toute sécurité ;

* de protéger efficacement les populations des violences, notamment à travers l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne sur tout le Darfour ;

* de mettre en place des corridors humanitaires sécurisés permettant aux organisations humanitaires d'accéder à l'ensemble des populations nécessitant une aide vitale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la candidate, Monsieur le candidat, l'expression de notre très haute considération.

Pour les associations signataires :

Jean-Étienne de Linares, Délégué Général de l'ACAT-France

L'usine à gaz du Compte épargne Co-développement

Le décret sur le compte épargne Co-développement vient de paraître au Journal Officiel. Cette mesure prétend permettre « aux travailleurs immigrés qui investissent dans leur pays d'origine de placer des fonds sur un compte bloqué et de bénéficier d'exonérations fiscales en France » (AFP, 21/02). Sachant que le montant maximal du compte ne peut dépasser les 50 000 €, quel est le taux d'intérêt que les banques doivent servir pour atteindre les 20 000 € d'exonérations fiscales annoncées, par personne et par an ?

De plus, ces exonérations fiscales portent seulement sur les intérêts servis par les banques sur les sommes épargnées. Elles s'élèvent à 25 % des impôts dus.

En laissant aux banques la liberté de fixer le montant du taux de rémunération de cette épargne, le gouvernement évite d'expliquer le fonctionnement de ce qui ressemble à une usine à gaz !

Ce dispositif voté dans le cadre de la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration, dite « loi Sarkozy », rejoint le catalogue de mesures annoncées en faveur du Co-développement. Il rejoindra très certainement le cimetière de ces mesures rendant plus présentable la enième loi sur l'immigration.

Depuis 1977 et le "million Stoléru" au Programme Développement Local/Migrations (PDLM) en 1995, ces dispositifs se sont multipliés pour un bilan maigrelet. En 5 ans de fonctionnement, le PDLM a permis la réinsertion de 63 personnes au Sénégal !

Pourquoi ? Parce que le Co-développement est seulement regardé comme un instrument d'incitation au retour des migrants et non comme un dispositif aidant réellement au développement de leur pays d'origine.

Enfin, les migrants n'ont pas attendu Nicolas Sarkozy pour aider leurs pays. Rappelons, par exemple, que les fonds transférés au Mali par la diaspora constituent la 1^{ère} source de devises du pays. Un flux financier dépassant de très loin l'Aide publique au développement et qui, surtout, profite directement à la population. Un transfert au coût élevé : les banques prélevant au passage, des commissions juteuses. On attend toujours le système sécurisé permettant un allègement substantiel des coûts de transfert. "Système" annoncé, en même temps que la création de ce compte épargne. Pas touche au pactole ! [Raphaël De Benito]

(Achévé le 02/03/2007)

ILS ONT DIT...

Françafrique

« Ils vous traquent partout. Ils sont allés jusqu'à se procurer, à deux reprises en 2006, vos notes d'hôtel du Waldorf Astoria de New York, lesquelles ont été publiées dans la presse britannique sous des titres ravageurs...

– Nous ne volons rien à personne. [...] Si nous mangeons du caviar et que nous buvons du champagne, où est leur problème ? [...] À la limite, seuls les Congolais pourraient nous en faire la remarque, mais ils ne le font pas. [...] Comme les présidents Bush, Kabila et bien d'autres chefs d'État, le président du Congo, président en exercice de l'UA, a fréquenté en 2006 le Waldorf Astoria. Cela les gêne qu'un africain y descende ? [...] Et je n'ai pas à m'excuser d'aller au Crillon, au Meurice, au Bristol, au Plaza Athénée ou au Georges V quand je vais à Paris. Ce serait un comble. »

(Dialogue entre **François Soudan** et **Denis Sassou Nguesso**, respectivement rédacteur en chef de Jeune Afrique et président du Congo Brazzaville, Jeune Afrique du 25/02).



[Le journal britannique The Sunday Times du 7 janvier 2007 a consacré un article aux dépenses somptuaires de Sassou Nguesso en frais d'hôtel. Lui-même et sa délégation avaient dépensé 201 millions FCFA lors de leur visite aux USA en début 2006. Lors de sa visite de septembre dernier à New York 126,5 millions FCFA ont été dépensés en cinq nuits pour les 44 chambres occupées par les membres du clan.

Il est évident que le président d'un pays de 3 millions d'habitants, où 70 % de la population vivent avec moins de un dollar par jour, soit environ 450 Fcfa, avec un revenu par habitant de l'ordre de 700 dollars par an, se comporte en voleur quand il fait de telles dépenses. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les Congolais voyant à y redire se retrouvent en prison. Se comparer à Bush c'est aussi faire un délire de grandeur, visible également quand Sassou parle de lui à la troisième personne. En plus il a un complexe d'infériorité manifeste, qui explique l'appétence pour le luxe, seul capable de faire de lui quelqu'un. On ne lui reconnaîtra qu'une compétence qui rivalise avec le guide Michelin dans la connaissance de l'hôtellerie de luxe. Il pourra toujours se reconverter en tour operator le moment venu. Aujourd'hui, il ne préside plus l'UA, c'est déjà ça... – OT]

A FLEUR DE PRESSE

Françafrique

AFP, Manœuvres militaires conjointes France-Sao Tomé du 26 février au 2 mars, 16/02 : « Des manœuvres militaires conjointes entre les armées saotoméenne et française vont avoir lieu pour la première fois du 26 février au 2 mars à Sao Tomé et Principe, a-t-on appris vendredi de source militaire dans ce petit archipel du golfe de Guinée. Selon (le lieutenant colonel Eugenio Guadalupe) ses militaires vont "profiter de l'expérience de l'armée française dans le domaine du maintien de la paix. Ce sera une première expérience qui pourra donner des fruits importants pour l'avenir" a estimé le chef de l'armée de ce pays lusophone très pauvre. »



[De plus en plus importante, c'est certainement la présence militaire américaine dans ces parages qui a incité l'hexagone à y faire un peu plus acte de présence. Des experts militaires américains y installent des équipements radar destinés à surveiller le Golfe de Guinée afin de « protéger la sécurité maritime de la région » selon un conseiller scientifique du commandement des Forces navales américaines. « Le plus important pour les États-Unis, c'est la stabilité de cette région » a-t-il déclaré fin 2006. C'est fou ce que les grands de ce monde peuvent se soucier de la paix et la stabilité dans les régions riches en pétrole. On ne devrait pas trop tarder à voir arriver quelques chinois inquiets. Ainsi le club des grands sera au complet dans ce bassin d'or noir et ils pourront se surveiller mutuellement tout en servant la cause. – SC]



Le Monde, Michel de Bonnecorse, *l'Africain du président*, Jean-Pierre Tuquoi, 16/02 : « Au terme de cinq années au côté de Chirac le suzerain, **Michel de Bonnecorse** pense n'avoir pas démerité. Il a maintenu le pré-carré africain de la France malgré les vents contraires et les empêcheurs de tourner en rond. Les plus rudes d'entre eux, convient-il, ne furent pas les sorciers blancs qui rôdent dans les palais présidentiels africains, mais la poignée de juges français lancés aux troussees de chefs d'État du continent souvent au nom des droits de l'Homme. "Ils ont beaucoup compliqué notre politique africaine au Rwanda, en Angola, à Djibouti, en Mauritanie, au Congo Brazzaville. C'est une donnée nouvelle. Il faut le savoir et faire avec", lâche Michel de Bonnecorse. [...]

La doctrine de M. Afrique, son vademecum, aura tenu en un mot : stabilité. C'est pour préserver la stabilité du Tchad que la France continue à appuyer Idriss Déby. "C'est loin d'être un modèle, mais il n'y a pas d'alternative", affirme M. de Bonnecorse. C'est encore en son nom que Paris a fermé les yeux lorsqu'au Togo Eyadema fils a succédé à Eyadema père. "J'ai quand même dit et répété au fils qu'il ne pouvait pas s'asseoir dans le fauteuil du père sans passer par des élections. Vous voyez, on est des démocrates", lance-t-il, l'air narquois.

M. de Bonnecorse sait que ses jours sont comptés à la tête de la cellule Afrique. D'ailleurs, survivra-t-elle au départ de Jacques Chirac ? "Si elle disparaît, il faudra quelqu'un dans l'entourage du prochain président pour maintenir le contact direct avec les chefs d'État africains". »



[Ces extraits d'un éloquent portrait de Michel de Bonnecorse, qui officie depuis cinq ans à la trop fameuse « cellule africaine » de l'Élysée, permettent de refroidir l'enthousiasme de ceux qui disent que la Françafrique n'existe plus. Les « empêcheurs de tourner en rond » ne sont bien sûr pas les « sorciers blancs » qui sévissent en Afrique, puisqu'ils sont les correspondants de ladite cellule. Il est évident que Debbasch et Bonnecorse ont agi de concert pour régler la succession du général président Eyadéma. L'aveu sans complexe, présenté le plus naturellement du monde, de la complicité avec le fils d'Eyadéma en dit plus long que tout un chapitre sur la nature de l'action sans scrupule de la France en Afrique. L'élection truquée par laquelle sont passés ces « démocrates » a quand même fait un millier de morts et des dizaines de milliers d'exilés. Bonnecorse plaisanterait moins si les parents des victimes portaient plainte contre lui pour complicité de crime contre l'humanité. Le jugement sur Idriss Déby est également assez renversant. Bonnecorse décide souverainement du sort des Tchadiens, cela va de soi. L'idée ne l'effleure même pas qu'ils pourraient choisir eux-mêmes leur « alternative ». Par « stabilité » il faut entendre l'état de l'emprise française qui ne doit pas se desserrer.

Les « empêcheurs de tourner en rond », qui succèdent aux « emmerdeurs » dont parle moins élégamment Foccart dans ses Mémoires, ce sont tous ceux qui osent trouver indécent qu'on tue et qu'on vole impunément les Africains par fantoches interposés. Il faut mesurer l'ampleur de la perversité de la pensée, qui a guidé de façon continue la politique française en Afrique, et qui s'exprime crûment dans ces propos, pour comprendre la profondeur de la tragédie qui a été imposée à des millions d'Africains spoliés de leur liberté. Cette perversité semble incurable, puisque, envisageant la suppression de cette cellule africaine honnie, Bonnecorse dit qu'il faudra, près du président français, quelqu'un pour maintenir le « contact direct » – entendez la laisse – avec les présidents africains. Comment appellera-t-on cela ? Pas « cellule africaine 2 » quand même ? – OT]

Le Monde, *France-Afrique : la fin des "années Chirac"*, (Philippe Bernard et Jean-Pierre Tuquoi), 14/02 : « C'était au sommet France-Afrique de janvier 2001 [...] l'épiscopat français avait publié une lettre sévère demandant au président de prendre ses distances par rapport à des régimes africains qui "pratiquent la fraude électorale, la confiscation des ressources [...], l'emprisonnement, parfois même l'élimination physique". M. Chirac improvisa sur-le-champ une réponse qui surprit l'assistance par sa véhémence. Le chef de l'État se métamorphosa subitement en un avocat de l'Afrique contre l'Eglise donneuse de leçons. "Nous avons saigné l'Afrique pendant quatre siècles et demi, commença-t-il. Ensuite, nous avons pillé ses matières premières ; après, on a dit : ils (les Africains) ne sont bons à rien. Au nom de la religion, on a détruit leur culture et maintenant, comme il faut faire les choses avec plus d'élégance, on leur pique leurs cerveaux grâce aux bourses. Puis, on constate que la malheureuse Afrique n'est pas dans un état brillant, qu'elle ne génère pas d'élites. Après s'être enrichi à ses dépens, on lui donne des leçons." Le discours sonnait juste. Ce ne pouvait être celui d'un bonimenteur. M. Chirac est attaché à l'Afrique. Sa culture l'intrigue ; le sort de ses habitants ne le laisse pas indifférent. De là, sans doute, des initiatives françaises en faveur de ce continent : la promesse de doubler en 2007 la contribution au Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme, trois maux qui touchent en priorité le continent noir. D'où, aussi, la création en 2005 d'une taxe sur les billets d'avion dont le produit alimentera un fonds de lutte contre ces trois pandémies. Mais, aussi généreuses soient-elles, les initiatives de ce type ont laissé peu de traces, malgré les coups de clairon qui les ont accompagnées. Moins d'une vingtaine de pays ont adopté à ce jour la "taxe Chirac". Pour mieux cerner la réalité de l'engagement africain de la France, d'autres indicateurs s'imposent. Le montant des annulations de dettes consenties, par exemple. Sous Jacques Chirac, elles ont atteint plusieurs milliards d'euros – dont une bonne partie a profité à des pays anglophones, au premier rang desquels le Nigeria. L'évolution de l'Aide publique française au développement (APD) en est une autre. Elle est remontée à 0,5 % du Produit intérieur brut (PIB) en 2007, après avoir fondu durant les années 1990. C'est enfin l'activité – discrète – de lobbying de la France en faveur de ses anciennes colonies auprès des institutions financières internationales. "Sans Paris, nous n'aurions jamais accès aux dirigeants de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international. On ne pourrait pas se faire entendre", résume l'ancien premier ministre de la République centrafricaine Martin Ziguélé. »



[Cet article, aux allures de nécrologie, est un véritable concentré de désinformation. Permettons-nous quelques remarques, car il y a des approximations gênantes dans un article qualifié d'« enquête ». Les spéculations sur la sincérité éventuelle de Chirac dans son rôle d'avocat de l'Afrique ont peu être leur intérêt dans la rubrique « étude des pathologies mentales » (amnésie ? schizophrénie du personnage ?), mais deviennent franchement indécentes quand elles viennent faire oublier le bilan criminel d'une politique qui s'est poursuivie avec constance et obstination. Chirac est-il sincère quand il crie « la maison brûle » à Johannesburg et soigne les industries les plus polluantes ? Quand il pleure la « fracture sociale » et encourage l'explosion des inégalités ? Est-il sincère celui qui déclare à Cannes « que la stabilité des États dépend avant tout du calendrier démocratique et de la régularité des élections » quand il a passé sa carrière à défendre les Pinochet africains et à encourager leurs élections truquées, considérant que « le multipartisme est une sorte de luxe que les pays en développement n'ont pas les moyens de s'offrir »¹, par ailleurs inutile puisqu'en Afrique il y des

¹ Propos tenu à Abidjan en 1990.



ethnies mais « pas de clivages idéologiques »¹. Chirac refuse qu'« après s'être enrichi à ses dépens, on lui donne des leçons ». Soit. Il préfère donc qu'on s'enrichisse à ses dépens sans lui donner de leçons, ce dont il ne s'est pourtant pas privé.

De quoi se plaignent tous ceux qui ont été incarcérés, torturés, abattus sur ordre des « amis personnels » de Jacques Chirac ? Leur sort « ne le laisse pas indifférent ». Peut-être préféreraient-ils le voir répondre de complicité de crimes contre l'humanité devant la CPI ? Les familles des dizaines de milliers de victimes des miliciens de Sassou Nguesso devront se contenter de la commémoration présidentielle. « Chirac est attaché à l'Afrique », certes, mais toujours à la manière d'un colon au racisme caricatural, de toute façon persuadé que les Africains sont « joyeux par nature ».²

« De là, sans doute, des initiatives françaises en faveur de ce continent ». On commence par une énième promesse en faveur du Fonds mondial contre le sida, ça ne mange pas de pain. Une taxe sur les billets d'avion ? « Aussi généreuses soient-elle, les initiatives de ce type » ont surtout pour avantage de servir d'alibi et de jeter un voile sur les choses sérieuses : les transferts ininterrompus de capitaux de l'Afrique vers la France, et plus généralement du Sud vers le Nord. On croit rêver de voir encore citer les prétendues « annulations » de la dette et l'APD au titre de cadeaux. L'autopsie de ces supercheries a pourtant été faite et refaite³ : Les rééchelonnements et les annulations partielles de dette ne visent qu'à la rendre « soutenable », c'est-à-dire à perpétuer son paiement ad vitam aeternam, ou à relancer un nouveau cycle d'endettement tout en engraisant les entreprises françaises, d'armement par exemple. Quant à l'APD portée à 0,5 %, pas de quoi pavoiser ni en quantité, ni en qualité : la promesse de la porter à 0,7 % a été faite par les pays riches en... 1970. Quant au contenu, une fois retirées les remises de dette qui ne coûtent rien, les capitaux qui restent au Nord ou qui y reviennent, il faut examiner au microscope ce qui sert véritablement aux populations africaines.⁴

Seule la confusion entretenue entre les intérêts des élites africaines à la solde de Paris et ceux des populations privées de tout permet de gloser sur « la France avocate de l'Afrique », au FMI ou ailleurs. Il n'y a qu'une seule phrase avec laquelle on peut tomber d'accord : « Pour mieux cerner la réalité de l'engagement africain de la France, d'autres indicateurs s'imposent. » Proposons-en trois : démocratie, indépendance politique, satisfaction des besoins sociaux. À cette aune, le bilan est connu de tous. – VSJ

Guinée

AFP, Conté nomme Eugène Camara..., 09/02 : « Réputé intègre, modéré et proche du président Lansana Conté, [...] M. Camara semble remplir les critères fixés fin janvier entre syndicats et gouvernement, selon lesquels le Premier ministre devait être « un haut cadre civil compétent, intègre, et qui n'a été impliqué ni de près ni de loin dans des malversations ». »



[Surprenante analyse de l'AFP au soir de la nomination d'Eugène Camara, que n'ont manifestement partagé ni le mouvement syndical ni la population guinéenne. Cette nomination a au contraire été immédiatement et unanimement ressentie comme une dérobade de Lansana Conté pour confier le pouvoir à l'un de ses fidèles. On s'interroge donc sur les sources qui ont inspiré une dépêche aussi complaisante à l'égard de la junte Guinéenne...

Trois semaines plus tard, Conté a finalement été contraint au consensus, en nommant Lansana Kouyaté à ce poste. – VSJ

¹ Interview de Jacques Chirac par Catherine Nay sur Europe 1 en 1990.

² Propos tenus à Marseille peu après la boucherie commise par l'armée française à Abidjan et rapportés par *Le Monde* du 16/11/2004.

³ Par le CADTM en particulier.

⁴ Même *Jeune Afrique* le reconnaît ! Cf. « Aide fictive », 18/02. Voir aussi « Le CADTM dénonce l'augmentation totalement artificielle de l'Aide Publique au Développement », communiqué du 4 avril 2006.

Backchich.com, Ceux sur qui Lansana Conté peut

compter (Kaba Bachir), 01/02 : « Depuis le temps que la chute de Lansana Conté, le président guinéen, est annoncée, son clan a eu le temps d'organiser la succession. Et espère que ses plans n'ont pas rouillé dans les tuyaux. [...] Le clan présidentiel ne désespère pas de se maintenir au pouvoir, une fois le vieux écarté. Et sans introniser les fils, pourtant patron de la garde présidentielle. « Le clan présidentiel et la première dame savent très bien que personne ne veut d'Ousmane », se félicite une barbouze en villégiature à Conakry. Restent deux scénarii. Si la rue se calme, l'intérim sera confié au nouveau ministre des Affaires présidentielles, Eugène Camara. La médiation de la Première dame Henriette Conté et l'annonce de la nomination d'un Premier ministre indépendant s'inscrivent dans ce cheminement. Encore faut-il que les manifestations ne se transforment en insurrection. En ce cas, une méthode plus prosaïque serait employée : l'appel à un « sauveur ». Prévoyant, le chef d'État major Kerfalla Camara s'est rendu à Paris en février dernier, histoire de se faire adouber. [...] Et l'important bataillon de « Rangers guinéens », formé et équipé par le soin d'anciens officiers américains et français, lui est tout dévoué. Une assurance tout-riche. « Conté ne passera jamais la main en dehors de son clan », confirme un haut gradé. »



[L'article n'aurait, en apparence, rien de surprenant si ce n'était la date de sa parution : 10 jours avant la nomination très peu consensuelle du « premier ministre de consensus » exigée par les syndicats, et obtenue par un accord après 18 jours de grève générale. À cette date, et même jusqu'à la veille de sa nomination, aucune autre source française ou étrangère à notre connaissance ne mentionnait le nom d'Eugène Camara, alors ministre des affaires présidentielles. Les quelques journaux qui se sont livrés aux jeux des pronostics, *Jeune Afrique* par exemple, ne le mentionnaient pas. Les syndicalistes Guinéens affirment n'avoir été ni consultés ni informés sur ce choix qui a instantanément remis le feu aux poudres. Interrogés, des militants guinéens d'obédiences diverses vivant en France, affirment qu'aucun indice ne laissait prévoir ce nom, même si l'on peut s'attendre à tout de la part de Conté. Le journaliste de Backchich apparaît donc singulièrement bien informé. Si la source est la « barbouze en villégiature à Conakry » évoquée par l'article, cela constituerait un indice supplémentaire (Cf. Billets précédent) sur la manière dont les services français sont étroitement associés à la gestion de la fin de règne de Lansana Conté en Guinée. Un article du *Monde* (15/02, lire plus Haut) confirmait par ailleurs la présence récente de représentants du clan Conté à la cellule Africaine de l'Élysée. – VSJ]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami(e) :

France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie. (à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Survie publie une nouvelle brochure pédagogique :

La France coloniale, d'hier et d'aujourd'hui

format 15x21, 68 pages, 3 € + 1,30 € de port à Survie

Quel lien entre la colonisation française et la politique néo-coloniale de la France en Afrique depuis 1960 ?



En février 2005, les députés français votaient une loi qui reconnaissait « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord », mythifiant ainsi la période coloniale et nourrissant l'orgueil national de certains nostalgiques (notamment de l'Algérie française).

La volonté d'instaurer une telle version officielle de l'Histoire de la France montre que, plus de 40 ans après les indépendances, la colonisation (qui a consisté à imposer la domination française, souvent par la violence) n'a toujours pas été officiellement remise en cause. Au contraire, c'est à une véritable tentative de légitimation que nous assistons, nous révélant que les mentalités ont finalement peu évolué.

À regarder de plus près les rapports que la France entretient encore aujourd'hui avec ses anciennes colonies, nous pouvons constater qu'eux non plus n'ont pas beaucoup évolué depuis les prétendues « indépendances ». La France y perpétue une stratégie de domination au nom de la défense de ses propres intérêts : ingérence dans les affaires africaines (soutien à des dictatures et à l'organisation d'élections truquées) ; maintien des États africains dans la dépendance via l'Aide publique au développement (et la dette) ; pillage des richesses du continent.

La filiation entre la politique de la France en Afrique depuis 1960 et la colonisation qui l'a précédée est une évidence, que cette brochure documente.

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Raphaël De Benito, Emmanuel Cattier.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Pierre Laniray (coordonné par)

François-Xavier Verschave L'homme qui voulait soulever les montagnes

Éd. les Arènes, juin 2006, 202 pages, 18,00 €

François-Xavier Verschave fut pendant vingt ans l'adversaire redouté de la Françafrique.

Il croyait à la démocratie et aux engagements publics. Puisque la République violait en Afrique ses principes fondamentaux, il avait décidé de porter la plume dans la plaie.

Avec une poignée de bénévoles, une force de travail considérable, il a rassemblé des milliers d'informations sur la face cachée de notre politique africaine, écrit des livres marquants, lancé une commission d'enquête citoyenne sur le Rwanda, animé d'innombrables conférences.

Grâce à François-Xavier Verschave, la Françafrique a été mise en procès.

L'homme qui voulait soulever les montagnes retrace l'itinéraire de ce citoyen absolu, rassemblant ses pages les plus éclairantes et les témoignages de ceux qui l'ont connu. Document d'espoir, ce livre est un testament irremplaçable pour tous ceux qui, en France et en Afrique, ne se résignent pas à l'inacceptable. [4^{ème} de couverture]

CD *Décolonisons (Africa wants to be free 2)*

Une compilation de soutien à l'association Survie



Survie a produit en 2003 une compilation de soutien intitulée « *Africa wants to be free!* », qui dénonçait la dictature et le néocolonialisme. Cette seconde compilation vise cette fois-ci à mettre en évidence la filiation entre le néocolonialisme et les pratiques d'antan et de dénoncer la persistance d'imaginaires coloniaux au sein de la société française (débat sur le « rôle positif de la colonisation », discriminations envers les Français « issus de l'immigration »). **Avec** : Didier Awadi, Bernard Lavilliers avec Tiken Jah Faly, Kwal avec Adama Yalomba, Axiom, Kajeem, Desert Rebel, Tata Pound, Apkass et Hamé, Jahwise, Ministère des Affaires Populaires, Lassy King Massassy, Duval MC, Meltin et Sofaa, Papa Poué et Nasree, Synaps, Komandant SIMI OL, Casey. Sortie en février 2007, disponible sur commande à Survie dès novembre 2006 : 12 € + 1,30 € de port à Survie.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
Commission paritaire n° 0211G87632 – Dépôt légal : mars 2007 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
http://www.survie-france.org – contact@survie-france.org